

Le Groupement Sportif

◆ A été déclaré à la Préfecture ou au Tribunal d'Instance de : _____

le _____ N° _____ Date d'insertion au Journal Officiel : _____

BUREAU DU COMITE DIRECTEUR DU GROUPEMENT SPORTIF (1)

(Nom, Prénoms, Profession et Adresse)

Président :

Vice-Présidents :

Secrétaire Général :

Trésorier Général :

**Si le Groupement Sportif est pluridisciplinaire
BUREAU DE LA SECTION VOLLEY-BALL DU GROUPEMENT (1)**

Président :

Vice-Présidents :

Secrétaire Général :

Trésorier Général :

(1) les membres du Bureau d'un Groupement Sportif ne pratiquant que le Volley-Ball/Beach Volley et les membres du Bureau d'une section d'un Groupement Sportif pluridisciplinaire, doivent obligatoirement être licenciés à la FFVB (Article 35 du Règlement Général des Licences et des GSA).

La présente demande implique le respect des règles déontologiques du sport définies par le Comité National Olympique et Sportif Français et l'adhésion pleine et entière à l'ensemble des Statuts et Règlements de la F.F.V.B.

ATTESTATION

Le soussigné s'engage sur l'honneur à :

- faire licencier auprès de la FFVB les membres adhérents du Groupement Sportif (Article 7 des Statuts Fédéraux)
- faire respecter les règles et procédures régissant la création et le renouvellement des licences définies dans le Règlement Général des Licences et des GSA consultable sur le site internet de la FFVB.

Fait à : _____ le : _____

**CACHET
DE
LA LIGUE**

Cachet du
Groupement Sportif

Pour le Groupement Sportif
Nom et Qualité : _____

SIGNATURE